

Comprendre et utiliser Seraphin-PH

Enjeux

L'ensemble du secteur médico-social s'est engagé dans une mutation importante des pratiques et, par conséquent, des modes de financement.

Ces évolutions, témoins des transformations de la société, sont symbolisées par les lois traitant de la mission des établissements et services et des rapports entre professionnels et usagers, comme entre professionnels. Ces évolutions placent l'inclusion comme axe central de tout projet médico-social.

Dans ce contexte, la réforme pour une adéquation des financements aux parcours des personnes handicapées (désigné par le sigle : SERAFIN-PH), devient un des outils pour expliciter les besoins repérés et les attentes des usagers, valoriser les propositions d'accompagnement, assurer le financement de ces actions et leur rendu compte.

S'approprier l'outil pour mieux le maîtriser devient un élément incontournable pour qui veut faire de cette évolution une opportunité tout en gardant une pratique cohérente avec ses valeurs.

Objectifs

Au terme de cette action de formation les stagiaires pourront :

- comprendre la genèse de SERAFIN-PH, maîtriser l'organisation des nomenclatures, saisir le sens des options de financement actuellement en réflexion ;
- comprendre les limites et dérives possibles dans l'utilisation des nomenclatures et ce qui est à sauvegarder pour un accompagnement respectueux et pertinent des personnes ;
- se servir de SERAFIN-PH comme un outil complémentaire pour décrire un projet articulé à une dynamique de territoire ;
- et, avec ou sans SERAFIN-PH, construire une stratégie de coopération répondant aux besoins des personnes en situation de handicap et/ou de dépendance sur ce territoire.

Public

Les administrateurs associatifs, l'ensemble des cadres de direction et intermédiaires, les professionnels porteurs de projets inclusifs.

Contenus et méthodes

Le premier temps permet d'inscrire la mise en place des nouveaux outils, SERAFIN-PH, dans une perspective historique, de présenter les nomenclatures et les options de financement en lien avec les objectifs ci-dessus, dont ceux d'une coopération au sein d'un territoire.

Un dossier sera fourni aux stagiaires comprenant les références législatives et les rapports qui structurent les expérimentations et l'élaboration des textes définitifs, ainsi qu'une bibliographie.

La seconde temps s'appuiera sur des exemples concrets, préférentiellement apportés par les stagiaires, pour soutenir la maîtrise opérationnelle. Un travail intermédiaire sera proposé en ce sens.

Durée

La formation se déroule sur 2 fois une journée